

Image not found or type unknown



Marriage avec un tunisien détenant une carte de résident 10 ans

Par **mimouna**, le **24/03/2008** à **13:16**

bonjour,
Je suis étudiante tunisienne en suisse et titulaire d'un visa pour la france de 6 mois renouvelable.
Je vais me marier avec un tunisien résident en france (titulaire d'une carte de séjour de 10 ans), dans une mairie française.
Ma question est la suivante; quel genre de papier j'aurai? est ce que je pourrai effectuer mes démarche de papier en france ou je doit rentrer en tunisie?
Merci d'avance pour votre aide.